

Communauté de communes
Portes de la Creuse en Marche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : 2023-052

EN DATE DU : 25 SEPTEMBRE 2023

OBJET : SITE SANTÉ CENTRAL PLAN DE FINANCEMENT BOOST'TER

ANNEXE LIÉE : //

L'an deux mille vingt trois, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Saint-Dizier-les-domaines, selon convocation le 15/09/2023, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Mme BOURSAUD Armelle a été désignée Secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS (23) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, DARVENNE Céline, CHAVANT Philippe, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, MARSALEIX Guy, MOREAU Adrien, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POIRIER Michel, POLLI Martine, THEVENET Didier.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR(4) : Mesdames et Messieurs

CARCAT Camille donne pouvoir à MARSALEIX Guy

GUYOT Pierre donne pouvoir à LABESSE Michel

LANGLOIS Roger donne pouvoir à DAUDON Moïse

ROUSSILAT Florence donne pouvoir à AUROUSSEAU Jean-Claude

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	23	27	27	27	0

■□■□

Vu la délibération n°2021-089 du 02/12/2021 portant sur le plan de financement du Site Santé Central ;

Vu la délibération n°2022-045 du 07/07/2022 portant sur l'attribution des marchés ;

Considérant d'une part qu'après ouverture des plis, il est ressorti que le montant des travaux étaient finalement plus élevés que le montant budgété ;

Considérant d'autre part que les travaux de sécurisation du Site Santé sont venus augmenter le plan de financement (décision du Président n° DP2023-04 du 12/07/2023 portant sur le devis de sécurisation du Site Santé Central) ;

A ce jour, il est possible de demander une aide supplémentaire au Département par le contrat Booster.

Il est proposé à l'assemblée le plan de financement ci-après :

Dépenses	
Sécurisation	52 850,12 €
Avenant Architecte	14 178,00 €
TOTAL HT	67 028,12 €

Recette		
Boost'Ter	60 %	40 216,87 €
Autofinancement	40 %	26 811,25 €
TOTAL HT		67 028,12 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,
- **SOLLICITE** le soutien financier du Conseil Départemental de la Creuse au travers du contrat Boost'ter,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à cette opération.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé les Membres présents**

**Pour Extrait Conforme
Le Président,**

Guy MARSALEIX

**La secrétaire de séance
Armelle BOURSAUD**



AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-200041556-20230925-DB2023-52-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/09/2023